



Rhône-Alpes, Loire
Lézigneux
le bourg

Chemin de croix

Références du dossier

Numéro de dossier : IM42001847
Date de l'enquête initiale : 2005
Date(s) de rédaction : 2009
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : chemin de croix

Compléments de localisation

Historique

Chemin de croix sans doute acheté au moment de l'achèvement de l'église, vers 1890.
Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : Solon (fabricant de mobilier religieux)

Description

Ensemble de 14 stations de chemin de croix, en plâtre peint en blanc. Personnages du premier plan en haut-relief, fond en relief écrasé. Cadre en chêne mouluré.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : sculpture

Matériaux : plâtre décor en relief écrasé, décor en haut-relief, peint ; chêne

Mesures :

h = 71 ; la = 43,5. Dimensions sans le cadre.

Représentations :

fond de paysage

élément d'architecture

Représentation des scènes du chemin de croix, sur un fond de paysage architecturé.

Inscriptions & marques : inscription concernant le fabricant (en creux, sur l'oeuvre)

Précisions et transcriptions :

Cachet apposé sur la face avant des scènes : MODELE DEPOSE / PROPRIETE DE SOLON A PARIS.

Statut, intérêt et protection

DOSSIER A TERMINER

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la commune

Illustrations



Vue de l'une des stations :
Jésus tombe sous le poids de
la croix (station 3, 7 ou 9).

Phot. Eric Dessert
IVR82_20054201305NUC

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Thierry Monnet

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil général de la Loire



Vue de l'une des stations : Jésus tombe sous le poids de la croix (station 3, 7 ou 9).

IVR82_20054201305NUC

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation